TUTORIEL SÉCURITÉ SOCIALE EN LIGNE Source : EPN RELAIS 59

http://epnrelais59.wordpress.com/2010/07/13/ameli-fr-le-tutoriel-version%C2%A0detaillee/

Après les multiples tentatives et tests, voici venu le temps du tutoriel ! Car, l'accès au portail Ameli.fr n'est pas forcément aisé. Voici donc un petit vademecum qui vous permettra de ne pas vous faire avoir dans vos démarches d'inscription et de création de compte. Vous pourrez opter pour une <u>version</u> <u>détaillée du tutoriel</u> (étape par étape) ou pour une <u>version très synthétique</u>. A vous de voir...

Attention, avant de commencer, noter que ce site ne fonctionne pas pour les fonctionnaires qui dépendent d'un autre type de caisse d'assurance maladie.

Demander son code confidentiel provisoire



Avec Ameli, tout commence par une demande de code provisoire. Cette démarche se fait directement sur le site et non dans votre centre de Sécurité Sociale. Cliquez sur le bouton "J'ouvre mon compte". Notons que cet intitulé est erroné, car vous ne pourrez pas sur le champ ouvrir votre compte. Cela prendra plus d'une semaine. Cette première étape marque donc, seulement, votre demande de code confidentiel provisoire. Sur la page "Bienvenue dans votre compte ameli", présentée en deux colonnes, choisissez la première option de la colonne de gauche :

"Vous n'avez pas de compte ameli" > <u>Cliquez ici</u>.



A la page suivante, on vous demande de saisir votre numéro de Sécurité Sociale

Demande de code confidentiel	
Vous avez perdu, oublié ou vous ne connaissez pas votre code confidentiel ? Les champs suivis d'un * sont à remplir obligatoirement.	
Saisissez votre numéro de Sécurité sociale * 13 caractères (disponible sur vos relevés de remboursement) Exemple : 1480599999356	
Continuer	

Ici aussi, les choses sont quelque peu confuses. Si on lit les lignes du haut "Vous avez perdu, oublié ou vous ne connaissez pas votre code confidentiel ?". Pourquoi nous pose-t-on cette question, alors que nous ne possédons pas encore de code confidentiel ? Mystère...

Mais ne nous laissons pas perturber par la sémantique et la rhétorique et poursuivons notre demande de code confidentiel. Il suffit pour cela de saisir votre numéro de Sécurité Sociale qui commence toujours par :

- votre sexe : 1 pour un homme et 2 pour une femme ;
- les deux derniers chiffres de votre année de naissance. Exemple : 70 si vous êtes né(e) en 1970 ;
- le chiffre de votre mois de naissance. Exemple : 12 si vous êtes né(e) en décembre ;
- le chiffre de votre département de naissance. Exemple : 75 si vous êtes né(e) à Paris ;
- puis 6 autres chiffres correspondant au numéro de votre commune de naissance et au numéro d'ordre de l'acte de naissance dans cette commune.

Bref, en tout, ce sont 13 chiffres à saisir sans se tromper ! Un conseil : apprenez par cœur votre numéro de S.S., cela peut-être très utile.

A la page suivante, on vous demande encore trois informations :

- votre nom de famille ;
- votre date de naissance que vous inscrirez sous cette forme : 01/01/1970 ;
- le code postal de votre domicile.

Lorsque vous validez, vous achevez la demande de code confidentiel provisoire que vous n'avez plus qu'à attendre de recevoir par la poste (entre une semaine et douze jours environ). Alors, patience, patience...

Réception du courrier

La journée commence sous de très bons augures : vous venez de recevoir votre code confidentiel provisoire de la Sécurité Sociale ! La partie centrale qui nous intéresse ressemble à ça :



Le code que nous avons entouré en rouge comporte huit chiffres. ATTENTION : il a une durée de vie de 15 jours seulement. Passé ce délai, vous devrez refaire une demande, comme indiqué précédemment. Alors, ne traînez pas !

Les assurés, les professionnels de santé et les employeurs

Avant de commencer la création de notre compte, notons que ce portail qui signifie "Assurance Maladie En Ligne" (AMELI), s'adresse à trois grands publics :

- les assurés ;
- les professionnels de santé ;
- les employeurs.

Pour les assurés : s'informer et gérer son compte

Nous nous intéresserons donc uniquement aux assurés sociaux. Pour cette catégorie, dégageons deux grandes fonctions :

 Fonction n°1 : la consultation d'informations liées aux questions de santé et de Sécurité Sociale

• Fonction n°2 : la gestion de son propre compte de Sécurité Sociale Pour la fonction n°1, vous n'aurez pas besoin de code ni de compte : tout le monde peut lire les informations diffusées sur Ameli.

C'est donc la fonction 2 qui fait l'objet de ce tutoriel.

Indiquons tout de suite la procédure qui vous est imposée pour créer votre compte sur Ameli. Le code confidentiel que vous avez reçu va vous être demandé plusieurs fois lors de vos démarches d'inscription. Ce n'est pas bien compliqué, mais il faut être attentif.



Voici donc ci-dessus, la page d'accueil du portail Ameli.fr (en vigueur en juillet 2010). Repérons tout de suite trois zones susceptibles de vous intéresser pour créer votre espace. Nous le nommons espace à juste titre, car le terme est ambigu et nous verrons pourquoi par la suite.

Trois façons d'accéder à la page de création de compte

Ainsi donc, vous pouvez, pour créer votre espace personnel dans Ameli.fr, cliquer à trois endroits différents qui vous mènerons à la même page que nous représentons un peu plus bas.

>> Accès n°1 (assez discret).



Si vous cliquez sur le lien "Mon compte", vous pourrez atterrir sur la page vous permettant de créer votre espace personnel.

>> Accès n°2 (plus parlant).



Ce bouton "J'ouvre mon compte", permet, lui aussi, d'accéder à la même page que le lien "Mon compte" mentionné précédemment.

>> Accès n°3 (moins direc

Si vous cliquez sur la photo centrale de la jeune femme qui sourit, censée représenter un(e) assuré(e) heureux-se, vous accéderez à une page que nous pourrions nommer "sommaire assurés", représentée ci-dessous :

	Bienvenue dans votre compte ameli	
	Vous n'avez pas de compte ameli	Votre compte ameli - Connexion
	Commandez ici un code provisoire, pour créer votre compte ameli. > Cliquez ici	Saisissez votre numéro de Sécurité sociale *
	Problème d'accès	Saisissez votre code confidentiel *
	Vous avez perdu votre code confidentiel ? Vous ne l'avez pas reçu ? Votre compte est verrouillé ? > Cliquez ici	Vous connecter
		Nouveau : si vous avez déjà créé votre compte ameli et que vous disposez d'un
	Avec votre compte ameli, vous pouvez : • suivre en temps réel et à tout moment le	compte Mon Service Public, vous pouvez désormais vous connecter avec vos identifiants Mon Service Public.
	détail de vos remboursements, • commander en ligne votre carte	

Notez le bouton en haut à droite, de couleur prune. ATTENTION : ce bouton est divisé en deux zones qui mènent vers deux pages différentes. Si vous cliquez sur la partie supérieure (que nous avons entourée en vert sur le détail ci-dessous), vous accéderez à la même page que les deux accès décrits plus haut.



Pour créer un compte ou accéder à un compte déjà créé, pensez à cliquer précisément sur la zone supérieure du bouton !

Quel que soit l'accès que vous choisirez, vous atterrirez sur la page suivante :

T'Assura		mon comote
aladie	l'd'assuré	
	Bienvenue dans votre compte ameli	
	Vous n'avez pas de compte ameti	Votre compte ameli - Connexion
	Commandez ici un code provisoire, pour créer votre compte ameli. > Cliquez ici	Saisissez votre numéro de Sécurité sociale *
	Problème d'accès	Saisissez votre code confidentiet *
	Vous avez perdu votre code confidentiel ? Vous ne l'avez pas reçu ? Votre compte est verrouillé ?	Vous connecter
	> Cliquez ici	Nouveau : si vous avez déjà créé votre compte ameli et que vous disposez d'un
	Avec votre compte ameli, vous pouvez : • suivre en temps réel et à tout moment le	compte Mon Service Public, vous pouvez désormais vous connecter avec vos identifiants Mon Service Public.
	détail de vos remboursements,	Connectez-vous avec +

Voici donc la page qui sert à :

- Se connecter lorsqu'on possède déjà un compte (ce n'est pas encore votre cas !);
- Créer son compte.
- •

C'est ici qu'il ne faut pas se tromper, car les choses ne sont pas exprimées de façon très claire. Car, même si vous avez reçu un code confidentiel, vous ne possédez pas encore de compte à proprement parler ! Regardons cette page. Elle est divisée en deux colonnes :

Colonne de gauche, trois zones sont proposées :

- Vous n'avez pas de compte ameli ;
- Problème d'accès ;
- Avec votre compte ameli, vous pouvez : >> Voir la démo*
- * ce lien, des plus confidentiel, est un accès au didacticiel sur Ameli au format Flash.

Colonne de droite, une zone seulement :

• Votre compte ameli – Connexion

Même si vous n'avez pas encore de compte, ignorez la colonne de gauche.

Saisissez alors votre numéro de Sécurité Sociale et le code confidentiel à huit chiffres, reçu par courrier. Puis, cliquez sur CONTINUER.

Création de votre compte ameli
Conditions d'utilisation du compte
Avec votre compte ameli,
 Vous pouvez consulter tous vos paiements en temps réel et sur les 6 derniers mois, de manière synthétique ou détaillée
Vous pouvez vérifier votre situation concernant la déclaration d'un médecin traitant
 Plus de papier à trier ou à classer: vous pouvez directement consulter en ligne et archiver un relevé récapitulant pour chaque mois vos remboursements
 Depuis mai 2009, vous ne recevez plus vos relevés de remboursement par courrier postal
Cas particulier : si vous adressez habituellement vos relevés de prestations Assurance Maladie à votre complémentaire santé, vous continuerez à recevoir ces documents par courrier postal.
 Vous pouvez à tout moment obtenir un duplicata papier du relevé de prestations auprès de votre caisse d'Assurance Maladie
 Vous pouvez à tout moment demander la résiliation de votre compte ameli et recevoir à nouveau les relevés de prestations par courrier postal
> Pour plus d'informations, consultez les conditions d'utilisation détaillées.
Oui, l'accente les conditions d'utilisation de « mon compte ameli ».

Un récapitulatif des principales fonctionnalités et possibilités que vous offre votre futur compte Ameli. Vous pouvez donc :

- accepter sa création ;
- refuser et vous rétracter.

Cocher que vous acceptez !

Vous êtes presque arrivé au bout de vos peines ! Entrez le code confidentiel reçu, puis choisissez-en un nouveau que vous retaperez pour confirmer. ATTENTION : dans ce nouveau code, qui sera votre mot de passe, vous ne pouvez mettre que des chiffres. Donc, laissez tomber les lettres et autres caractères que vous avez l'habitude d'utiliser dans vos autres mots de passe.

Pensez à choisir une question secrète parmi la liste qui vous est proposée. Vous n'avez pas d'autre choix ! Concluez par : CONTINUER.

reation de votre compte ameli C'est votre première visite Avant d'accéder à l'ensemble des services de votre compte ameli «
our garantir sa confidentialité, vous devez choisir votre code personnel ameli et votre question ecrète.
Votre code personnel ameli
Tous les champs sont à remplir obligatoirement.
Saisissez votre code confidentiel :
Saisissez le code personnel ameli de votre choix : De 8 à 13 chiffres
Confirmez votre code personnel ameli :
Votre question secrète
Tous les champs sont à remplir obligatoirement. Choisissez votre question secrète :
Nom de jeune fille de votre mère
Saisissez votre réponse :
Confirmez votre réponse :
Continuer

Finissez par votre adresse e-mail

Si vous avez bien renseigné tous les champs, cela devrait fonctionner. Il ne vous restera plus qu'à donner votre adresse e-mail, qui servira à la Sécu à vous répondre, chaque fois que vous leur enverrez des messages via l'interface d'administration de votre compte Ameli. Pour valider votre adresse e-mail, Ameli vous envoie un message à l'adresse de votre messagerie électronique, avec un lien sur lequel vous devrez cliquer.

Mais il y a un hic !

Quand ça marche Ameli, c'est bien. Mais ne vous étonnez pas si vous rencontrez un écran vous indiquant que l'accès est momentanément indisponible ! Ah, c'est beau la technique ^^

Carl'Assura Maladie	ance parcours
	Votre compte ameli
	L'accès à votre compte ameli est momentanément indisponible.
	Une opération de maintenance est en cours.
	Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.
	Cliquez ici pour vous diriger vers la page d'accueil